

TERMES DE RÉFÉRENCE

RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT(E) COURT TERME/FORMATION DES CADRES FISCAUX EN CONTRÔLE FISCAL DU SECTEUR MINE ET HYDROCARBURES

Intitulé de la mission	Formation en contrôle fiscal du secteur mine et hydrocarbures
Composante	Gestion fiscale
Pays	Cameroun
Administration bénéficiaire	Direction Générale des Impôts du Cameroun
No de l'activité	Note de cadrage activité 105, no 4

I. PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME RÉGIONALE D'ASSISTANCE TECHNIQUE FORCE

FORCE est une plateforme régionale d'assistance technique chargée d'appuyer la préparation et la mise en œuvre des réformes des finances publiques en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale. Ce projet est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et est mis en œuvre par Expertise France.

La plateforme intervient à la demande des administrations auprès des agences locales de l'AFD qui assure le relais entre le demandeur et la plateforme. L'équipe composée de 5 experts basés à Abidjan est mobilisable pour des missions ponctuelles ou perlées dans les domaines de la préparation et gestion budgétaire, la gestion comptable, la gestion de la dette et de la trésorerie, la gestion fiscale et douanière.

II. Contexte

Au cours des deux dernières années, l'économie camerounaise a évolué dans un environnement contrasté, marqué en 2024, par une croissance économique qui s'est maintenue autour de 3,5 %, portée par l'agriculture, les services. En 2025, cette croissance a légèrement ralenti à environ 3,1 %, en raison des incertitudes politiques postélectorales et des contraintes énergétiques persistantes.

À l'échelle régionale, le Cameroun demeure toujours la locomotive économique de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), représentant environ 40 % du PIB de la zone. Ses infrastructures portuaires (Douala, Kribi) jouent un rôle stratégique dans le transit des marchandises vers les pays enclavés (Tchad, RCA).

Sur le plan des finances publiques, la Direction Générale des Impôts (DGI) a poursuivi la modernisation de ses procédures, entre autres, la digitalisation des déclarations et le renforcement du contrôle fiscal. La croissance des recettes fiscales entre 2024 et 2025 est estimée à près de 9 %, illustrant une dynamique positive malgré le ralentissement de la croissance économique.

La Loi de Finances 2026 fixe un objectif de mobilisation des recettes à 3 600 milliards FCFA contre une réalisation établie à 3200 milliards FCFA en 2025. Cette hausse traduit une volonté de renforcer l'autonomie

budgétaire certes, mais elle impose aussi une pression accrue, suggérant aux administrations financières (douanes et Impôts) à engager des réformes structurantes devant conduire à l'amélioration de la productivité en plus des mesures visant l'élargissement de l'assiette fiscale.

Pour relever ce grand défi, une des pistes privilégiées est le renforcement des capacités des cadres fiscaux, un levier essentiel favorisant la professionnalisation des agents, contribuant à l'accroissement durable des recettes pour une meilleure consolidation de la soutenabilité des finances publiques.

III. Justification de l'appui envisagé

La formation des cadres fiscaux en contrôle fiscal du secteur minier et des hydrocarbures répond à l'importance économique que ressort ces deux activités. Les revenus issus des hydrocarbures et des mines représentent une part significative du budget de l'État. Toute faiblesse dans le contrôle fiscal entraîne des pertes considérables pour les finances publiques. La montée en compétences des cadres fiscaux est capitale, car elle permet de sécuriser les recettes et réduire la dépendance aux financements extérieurs.

Or, la fiscalité des mines et hydrocarbures demeure complexe et exige une expertise spécifique pour garantir une mobilisation optimale des ressources. La nature technique et juridique des opérations minières et pétrolières impose une maîtrise approfondie des mécanismes fiscaux spécifiques (les redevances, royalties, impôts sur les sociétés, taxes sur la production, conventions particulières), mais aussi, les multinationales opérant dans ce secteur disposent souvent de moyens sophistiqués pour optimiser leur fiscalité, parfois au détriment de l'État. Une formation ciblée permet aux cadres fiscaux de détecter les pratiques abusives, de mieux interpréter les contrats et de renforcer la transparence dans la gestion des ressources stratégiques que représente ce secteur.

Enfin, l'appui envisagé s'inscrit en cohérence des standards internationaux de gouvernance des industries extractives en vertu desquels les partenaires financiers encouragent les États à améliorer la gestion fiscale de leurs ressources naturelles. Former les cadres fiscaux contribue donc à aligner le Cameroun sur ces bonnes pratiques et à accroître sa crédibilité institutionnelle.

IV. Objectif général et objectifs spécifiques de la formation

La formation des cadres fiscaux en contrôle fiscal du secteur minier et des hydrocarbures s'inscrit dans une logique fondamentale de renforcement des capacités visant à doter les agents des compétences techniques et pratiques nécessaires pour assurer une mobilisation optimale des recettes issues de ce secteur stratégique.

L'Objectif général de cette formation est de renforcer les compétences des cadres dans le domaine du contrôle fiscal appliqué aux entreprises minières et pétrolières, afin de sécuriser les recettes publiques, réduire les pertes liées à la fraude et améliorer la transparence dans la gestion des ressources naturelles.

De manière spécifique, la formation offrira l'avantage de : (1) renforcer la maîtrise des mécanismes fiscaux propres aux industries minières et hydrocarbures, tels les redevances, royalties, impôts sur les sociétés et taxes spécifiques applicables aux mines et hydrocarbures ; (2) développer les compétences en analyse et interprétation des conventions minières et pétrolières, afin d'éviter les failles fiscales et garantir

une application rigoureuse des clauses contractuelles ; (3) accroître la capacité de détection et de traitement des pratiques d'optimisation abusive et de fraude fiscale, en particulier celles liées aux prix de transfert et aux montages internationaux.

À l'issue de cette formation, les résultats suivants sont attendus : (1) Une réduction significative des pertes des recettes, liées à la fraude et à l'évasion fiscale, grâce à des contrôles plus rigoureux ; (2) Une amélioration des compétences techniques et juridiques des cadres fiscaux, leur permettant de mener des vérifications plus efficaces et plus crédibles ; (3) une mobilisation accrue des recettes fiscales issues du secteur minier et pétrolier ; (4) une gestion transparente dans la gestion des ressources naturelles.

V. Contenu de la formation

La formation des cadres fiscaux en contrôle du secteur minier et des hydrocarbures est conçue pour répondre aux défis complexes liés à la fiscalité dudit secteur. Elle se décline en plusieurs modules complémentaires, chacun visant à renforcer des compétences spécifiques et pour assurer une maîtrise globale des enjeux fiscaux. Sans être exhaustif, les modules suivants pourront être développés : (1) un module traitant du cadre juridique et fiscal du secteur mine et hydrocarbures ; (2) un module sur le modèle économique du secteur et les techniques de contrôle fiscal appliquées audit secteur ; (3) Module sur la fiscalité internationale et prix de transfert ; (4) module sur l'utilisation des plateformes numériques, des logiciels de gestion et des bases de données pour améliorer l'efficacité et la transparence des contrôles ; (5) module sur les études de cas et simulations pratiques permettant aux cadres fiscaux de mettre en application les connaissances acquises, renforçant leur capacité opérationnelle et leur confiance dans la conduite des vérifications.

VI. Profil de l'expert(e)

L'expert (e) en formation sur le contrôle fiscal des mines et hydrocarbures devra accompagner la Direction Générale des Impôts dans le renforcement des capacités de ses cadres. L'expert sera responsable de la conception et de l'animation en apportant une expertise technique et pratique adaptée aux spécificités dudit secteur.

Qualifications et expériences requises

- L'expert. (e) doit être titulaire d'un diplôme supérieur en fiscalité, droit, économie ou gestion, avec une spécialisation ou une expérience avérée dans le domaine des mines et hydrocarbures.
- Il (elle) devra disposer d'une connaissance approfondie des pratiques d'optimisation fiscale, des prix de transfert et des montages financiers des multinationales.
- Une expérience professionnelle d'au moins dix ans dans le contrôle fiscal du secteur mine et hydrocarbures est fortement souhaitée.
- L'expert(e) doit avoir réalisé au moins deux formations en contrôle fiscal des mines et hydrocarbures Il/elle doit avoir une aptitude à vulgariser des notions complexes, à animer des ateliers interactifs et à stimuler la participation active des cadres fiscaux.

VII. Données de la mission	
Nombre de jours de mission	15 jours
Tâches de l'expert	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et structurer les modules de formation adaptés aux besoins de la DGI ; • Faciliter la dissémination des meilleures pratiques à travers des études pratiques organisées en groupes de travail ; • Transmettre aux cadres fiscaux les méthodes modernes de contrôle, en intégrant les standards internationaux de transparence et de gouvernance ; • Accompagner les participants dans l'analyse des conventions minières et pétrolières, en mettant en évidence les enjeux fiscaux et les risques de fraude ; • Évaluer les acquis des participants et proposer des recommandations pour le renforcement continu des capacités de l'administration fiscale ; • Préparer un guide méthodologique très succinct traitant du contrôle fiscal du secteur mines et hydrocarbures ; • Préparer un rapport à l'issue de la formation
Activités	Animation-formation en interaction avec l'expert résident
Population cible	Une trentaine (30) d'inspecteurs – vérificateurs, y compris les chefs de brigades de vérification
Déroulement de la mission	4 jours de préparation 5 jours de formation 3 jours pour la rédaction du guide pratique de contrôle de stocks 3 jours pour la rédaction du rapport de mission Total 15 jours
Dates de la mission	15 – 20 juin 2026 Yaoundé, Cameroun (d'autres travaux seront effectués en ligne)
3 livrables	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du support de formation (PPT) • Rédaction du guide méthodologique • Rapport de fin de mission